



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0567 du 27/04/2015

Arrêté du 23 novembre 2012

ARRETE PORTANT MUTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'inspecteurs principaux des Finances publiques.

Date d'application : 1^{er} et 2nd semestre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

ARRÊTÉ n° 111 /2012 – IDIV du 23/11/2012

portant mutation d'inspecteurs principaux des finances publiques

Monsieur le ministre délégué chargé du budget

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des impôts ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques et le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-990 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés du 31 juillet 2002, des 8 janvier, 11 juin et 30 octobre 2003, des 5 février et 21 octobre 2004 et du 11 mai 2005 portant réorganisation des recettes des impôts des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 28 avril 2006 portant création de postes comptables dans les services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 21 août 2007 portant création des postes comptables de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2007 portant classement des postes comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor ;
- Vu les arrêtés des 9 mars, 17 mars, 26 mars et 30 mars 2009 portant création des SIP de la première vague, dans les services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés des 23 septembre, 19 novembre et 10 décembre 2009 portant création des SIP de deuxième et troisième vagues, dans les services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

- Vu les arrêtés des 13 novembre, 8 décembre 2009, 2 février, 19 mars, 23 avril et 31 mai 2010 portant création de pôles de recouvrement spécialisé dans les services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés des 18 janvier, 9 février, 17 février, 26 mars, 19 mai, 8 et 14 juin 29 octobre, 4 novembre et 9 décembre 2010, du 22 mars, 8 juin et du 25 octobre 2011, du 18 avril 2012 portant création de services des impôts des particuliers, dans les services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les arrêtés des 18 juin, du 26 octobre, du 11 décembre 2009, du 9 juin 2010 et du 11 avril 2011 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2010 relatif à la fixation du cautionnement des contrôleurs budgétaires et comptables ministériels, des comptables directs du Trésor, des huissiers du Trésor public, du comptable de la direction des grandes entreprises, de l'agent comptable des impôts de Paris, des comptables des services des impôts des entreprises et des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le bulletin officiel des impôts H-1-12 du 6 janvier 2012 portant classement des postes comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis émis dans la séance des 19 et 24 octobre 2012 par la commission administrative paritaire n° 2 de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE

Article premier

Les inspecteurs principaux des finances publiques sont mutés comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

	Situation administrative	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
Nom patronymique	Grade	Direction	Date d'effet	Direction
Nom d'usage	Echelon	Résidence		Résidence
Prénom	Rang	Poste		Poste
N° DGFIP				
ANSEL BERNARD 130696	IP FIP 9 01/01/2011	D.R.E.S.G. - DG NOISY LE GRAND	25/02/2013	DDFIP YVELINES SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SIE ST-GERMAIN SUD catégorie C2 (985)

ARNOU FRANK 136240	IP FIP 8 01/11/2012	DDFIP DU VAUCLUSE CAVAILLON	10/06/2013	DDFIP DU VAUCLUSE APT SIP-SIE APT catégorie C2 (985)
BENOIST MICHEL 142306	IP FIP 9 01/01/2011	DDFIP MANCHE SAINT-LO	01/01/2013	DDFIP MANCHE CHERBOURG SIP CHERBOURG catégorie C2 (985)
BIERE BERTERRECHE DE MENDITTE SABINE 136284	IP FIP 7 16/12/2010	DRFIP AQUITAINE ET DE LA GIRONDE BORDEAUX	01/03/2013	DDFIP PYRENEES ATLANTIQUES ORTHEZ SIP-SIE ORTHEZ catégorie C2 (985)
BOCHEL BRUNO 155279	IP FIP 8 01/10/2012	DDFIP VAL D'OISE CERGY	25/04/2013	DDFIP HAUTS DE SEINE ZONE A GENNEVILLIERS SIE GENNEVILLIERS catégorie C2 (985)
CHANIOL GOFFINET JOELLE 128627	IP FIP 9 01/03/2011	DDFIP ALPES MARITIMES NICE	01/01/2013	DDFIP ALPES MARITIMES GRASSE SL GRASSE MUNICIPALE ET BANLIEUE catégorie C2 (985) Poste éclusé
DEFLACELIERE SIMONE 124197	IP FIP 9 16/12/2008	D.V.N.I. PANTIN	01/01/2013	DDFIP ESSONNE MASSY SIE MASSY NORD catégorie C2 (985)
DUBOIS FRANCOISE 173959	IP FIP 7 01/11/2010	ECOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES LYON	01/01/2013	DDFIP LOIRE SAINT-ETIENNE SPF ST ETIENNE 2E B catégorie C2 (985)
FONTAINE MARIE-FRANCOISE 149124	IP FIP 9 01/08/2010	DRFIP BRETAGNE ILLE ET VILAINE RENNES	01/01/2013	DRFIP BRETAGNE ILLE ET VILAINE RENNES SIP RENNES NORD catégorie C2 (985)

GRAVIER TAMIC NADINE 149188	IP FIP 7 01/01/2011	DDFIP DE SEINE ST DENIS BOBIGNY	01/01/2013	DDFIP DE SEINE ST DENIS BOBIGNY SPF BOBIGNY 4E B catégorie C2 (985)
HOUARD THIERRY 134043	IP FIP 9 01/04/2010	DIRCOFI NORD LILLE	01/01/2013	DRFIP NORD-PAS DE CALAIS ET NORD ZONE A DUNKERQUE SPF DUNKERQUE catégorie C2 (985)
LABAIGS REGIS 142727	IP FIP 9 01/05/2012	DRFIP PARIS (EX PARIS CENTRE) PARIS	01/03/2013	DDFIP PYRENEES ATLANTIQUES PAU PRS PYR. ATLANTIQUES catégorie C2 (985)
MARLIN GILLES 135488	IP FIP 8 16/03/2013	DDFIP LANDES MONT-DE-MARSAN	01/09/2013	DDFIP LANDES MONT-DE-MARSAN PAIERIE DEP DES LANDES catégorie C2 (985) Poste éclusé
MARTIN SAILLY GWENAELLE 173684	IP FIP 7 01/01/2011	DDFIP YVELINES VERSAILLES	01/01/2013	DDFIP YVELINES LES MUREAUX SIP LES MUREAUX catégorie C2 (985)
MARTINEZ ARENA VALERIE 155508	IP FIP 7 16/01/2011	DRFIP LANGUEDOC-ROUSSILLON ET HERAULT MONTPELLIER	01/06/2013	DDFIP DU VAUCLUSE ORANGE SIE ORANGE catégorie C2 (985)
MAS CHRISTINE 153780	IP FIP 7 16/09/2010	DDFIP LOIRE SAINT-ETIENNE	01/04/2013	DDFIP HAUTES ALPES GAP SIP GAP catégorie C2 (985)
MULLER FABRICE 158130	IP FIP 7 01/05/2011	DDFIP CHER BOURGES	01/04/2013	DRFIP CENTRE ET DU LOIRET GIEN SIE GIEN catégorie C2 (985)

NICOLAU GUILLAUMET FREDERIC 157384	IP FIP 8 16/12/2011	DDFIP CANTAL AURILLAC	01/03/2013	DDFIP AVEYRON RODEZ SIP RODEZ catégorie C2 (985)
PARADOL ROBERT MURIELLE 155550	IP FIP 8 01/04/2012	DRFIP HTE- NORMANDIE ET SEINE MARITIME ROUEN	01/01/2013	DRFIP HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME LE HAVRE SIE HAVRE ESTUAIRE catégorie C2 (985)
PICCIRILLI FABIEN 148617	IP FIP 8 16/05/2012	DRFIP RHONE- ALPES ET RHONE LYON	01/01/2013	DDFIP DE L'AIN TREVOUX SPF TREVOUX catégorie C2 (985)
PORTE ANNIE 148628	IP FIP 7 16/08/2010	DDFIP LOIRE SAINT-ETIENNE	01/02/2013	DDFIP HAUTE LOIRE LE PUY-EN-VELAY SPF LE PUY catégorie C2 (985)
RICHARD FRANCOIS 131539	IP FIP 9 16/07/2009	DRFIP PARIS (EX PARIS CENTRE) PARIS	01/01/2013	D.S.I.P. PARIS SPF PARIS 6E B catégorie C2 (985)
SEVESSAND PHILIPPE 155625	IP FIP 9 01/08/2010	DDFIP SAVOIE MOUTIERS	01/01/2013	DDFIP SAVOIE ALBERTVILLE SIP-SIE ALBERTVILLE catégorie C2 (985)
THIEBAUD CORINNE 158860	IP FIP 8 01/11/2012	DDFIP YONNE AUXERRE	01/01/2013	DDFIP YONNE JOIGNY SIP-SIE JOIGNY catégorie C2 (985)
TURPIN ARMAND 178625	IP FIP 6 01/09/2011	DDFIP CHER BOURGES	01/02/2013	DDFIP INDRE ISSOUDUN SIP-SIE ISSOUDUN catégorie C2 (985)

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 NOVEMBRE 2012
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR CIVIL, HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH-1B,

OLIVIER ROUSEAU